

FINANCER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE NOS TERRITOIRES

Des projets, des économies et des financements pour nos communes

Les maires ainsi que le monde agricole sont en première ligne face aux conséquences du changement climatique à la fois sur la problématique hausse de température, que sécheresses ou risques d'inondation.

Dans ce contexte, les territoires sont confrontés au financement de projets de rénovation d'une école, d'amélioration énergétique de bâtiments, de modernisation de l'éclairage public, d'adaptation des bâtiments aux fortes chaleurs, de végétalisation des espaces publics, de gestion des eaux pluviales, gestion des eaux pour l'irrigation etc...

Mais les territoires doivent souvent composer avec des budgets contraints et des dispositifs de financement nombreux, complexes et difficiles à identifier. Nous n'avons pas par exemple saisi l'opportunité de nombreux financements européens.

Nos priorités :

- permettre aux communes d'accéder plus facilement aux financements,
- simplifier et rendre plus lisibles les dispositifs d'aide garantis afin que les collectivités puissent engager leurs travaux en toute sécurité,
- donner aux maires de la visibilité de financement assuré sur plusieurs années
- accompagner la transition agricole avec un financement garanti sur plusieurs années.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DOIT ÊTRE UN INVESTISSEMENT, PAS UNE CHARGE

Pour une commune, une rénovation énergétique n'est pas uniquement une dépense.

C'est aussi : moins de consommation d'énergie ; des factures de fonctionnement mieux maîtrisées ; des bâtiments publics plus confortables ; une meilleure protection contre les fortes chaleurs ; un patrimoine communal modernisé ; des travaux qui bénéficient aux entreprises et aux emplois locaux.

Notre projet fait de la rénovation climatique un levier de protection des habitants, de modernisation du patrimoine public et de développement économique local.

DONNER AUX MAIRES DE LA VISIBILITÉ

Les communes ont besoin de pouvoir programmer leurs investissements sur plusieurs années.

Nous défendons donc une programmation pluriannuelle des financements, permettant aux élus locaux de connaître les possibilités d'accompagnement et de construire leurs projets dans la durée.

DES FINANCEMENTS POUR DES PROJETS CONCRETS

Rénover les écoles et les bâtiments communaux

Les écoles, mairies, salles communales, le patrimoine existant et autres bâtiments publics doivent être au cœur de l'adaptation climatique. Mieux isoler, améliorer le confort d'été, réduire les consommations : chaque rénovation doit permettre à la commune de gagner en confort et de maîtriser ses dépenses.

Nous proposons de donner une priorité aux bâtiments publics et notamment aux écoles, EHPAD et équipements accueillant les populations les plus vulnérables.

Financer l'adaptation de nos espaces publics

La transition écologique concerne également l'aménagement de nos communes : végétalisation, désimperméabilisations, ombrage, protection des sols et gestion des eaux pluviales.

Ces solutions doivent être intégrées plus systématiquement aux projets d'aménagement et pouvoir bénéficier de financements adaptés.

Ne laisser aucune commune de côté

Les petites communes disposent souvent de moins de moyens humains pour identifier les dispositifs et constituer les dossiers. Elles doivent pourtant pouvoir accéder aux mêmes opportunités.

Nous voulons porter une attention particulière à la rénovation des écoles, mairies, salles communales et logements des communes rurales, en valorisant également les filières bois régionales, les matériaux bio-sourcés tout en développant les filières locales basées sur la biomasse.

Une transition écologique réussie doit automatiquement intégrer la préservation de nos ressources, eau, sols, air mais aussi l'accompagnement de nos agricultures qui font partie entière de notre ressource.

Nos propositions :

- La dotation de l'Etat devra être connue et pérennisée sur 3 ans, actualisée tous les ans en fonction du panier du Maire
- négocier avec la Banque des Territoires des crédits à taux 0 avec amortissement sur 30 ans.
- financement du tiers payant avec la Banque des Territoires sur la différence d'énergie économisée.
- récupération de la TVA intégralement dans l'exercice pour les investissements vertueux
- Elargir le champ d'application des Certificats d'Economie d'Energie à l'ensemble des investissements verts
- l'Europe met en place des avances recettes sur le marché Carbon ETS2, élargir le marché à d'autres projets vertueux plutôt que le transport, l'industrie et le bâtiment.
- Atteindre de nouvelles sources de financements auprès de Fondation et d'entreprise mécènes.
- Atteindre de nouvelles sources de financements via des actions de co-recherche sur des projets innovants à titre de démonstrateur qui intègre l'urbain et l'agricole (Europe, Interreg SUDOE, Région, Agence de l'Eau ...)

NOTRE MÉTHODE : INFORMER • SIMPLIFIER • FINANCER • ACCOMPAGNER

INFORMER

Faire connaître aux maires les financements mobilisables pour leurs projets. Informer le monde agricole d'autres sources de financement.

SIMPLIFIER

Rendre les dispositifs plus lisibles et faciliter l'accès aux aides.

FINANCER

Défendre, proposer des modes de financements suffisamment importants et prévisibles pour permettre aux communes d'investir et aux territoires agricoles de se transformer.

ACCOMPAGNER

Donner aux collectivités les moyens de passer du projet à la réalisation. Permettre à l'agriculture de se transformer en ayant une sécurité financière et des prises de risques assumées par des tiers.

NOTRE CONVICTION

Accompagner chaque commune dans sa transition écologique.

L'adaptation climatique ne doit pas devenir une contrainte supplémentaire. Elle doit être une opportunité de moderniser durablement les équipements publics, de réduire les consommations d'énergie, de protéger les habitants et de soutenir l'économie locale tout en préservant les ressources naturelles qui garantissent la pérennité des solutions envisagées.

C'est le sens de notre engagement : "Au Sénat, notre engagement sera de porter cette ambition avec les maires de la Haute Garonne"

FINANCER LES PROJETS SUR LA TRANSITION DES COMMUNES, C'EST PRÉPARER L'AVENIR DE NOS TERRITOIRES.



UNE ÉQUIPE AU SERVICE DES COMMUNES

Scientifiques et citoyens engagés pour la Haute-Garonne

ÉCOUTE • COMPÉTENCES • ACTION

Contact : josesanchezperez31.senat@gmail.com

• 06 71 88 37 32

Site internet : Jose-sanchez-perez.fr